



UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE GRAND-LIEU



QU'EST-CE QU'UN « PTGE » ?

Un Projet de Territoire de Gestion de l'Eau est une démarche qui vise à impliquer les usagers de l'eau d'un territoire dans un projet global et partagé en vue de faciliter la préservation et la gestion durable de la ressource en eau.

Le PTGE doit aboutir à un engagement de l'ensemble des usagers permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre les besoins et les ressources disponibles, en respectant la bonne fonctionnalité des milieux aquatiques, tout en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

LE PERIMETRE DU PROJET : LE BASSIN VERSANT DE GRAND LIEU



840 km²

870 km de cours
d'eau et
d'affluents

90 km pour la Boulogne
34 km pour la Logne
48 km pour l'Ognon
37 km pour l'Issoire

1 Lac de plaine

6300 ha en hiver
3500 ha en été

11 EPCI (Etablissements
publics de coopération
intercommunale)

63 communes



Analyse HMUC : comment ça marche ?

L'analyse HMUC évalue :



Le débit qu'il y aurait dans le cours d'eau en l'absence de tout usage humain (prélèvements pour l'alimentation en eau potable, l'agriculture, l'industrie, évaporation des plans d'eau... et rejets par les stations d'épuration et les réseaux).



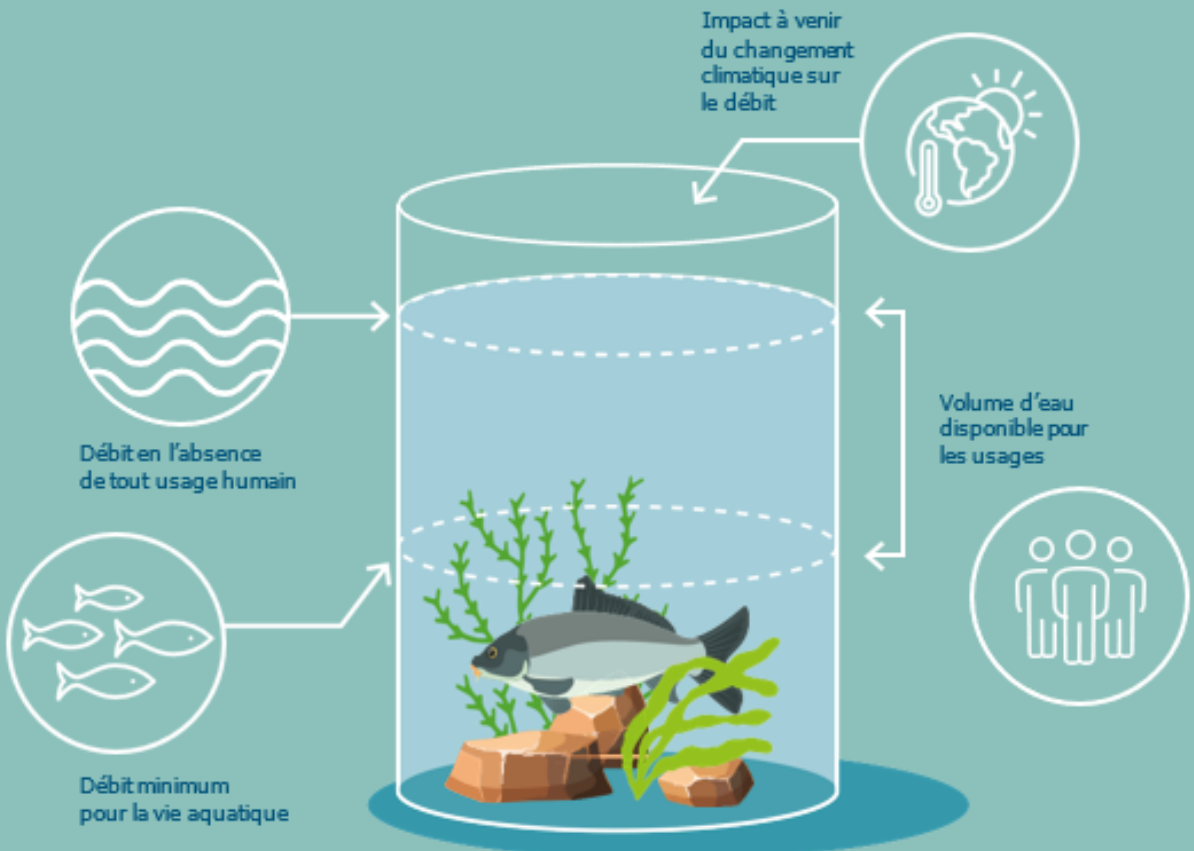
Le débit minimum garantissant la vie aquatique.



Le débit futur, sous l'influence du changement climatique (diminution des évènements pluvieux et augmentation de l'évaporation).



Elle en déduit :
Le volume que l'on peut prélever pour les usages, tout en conservant suffisamment d'eau pour la vie aquatique.



DANS QUELLE PHASE DU PROJET SOMMES NOUS ?

		2022		2023				2024				2025			
		tri3	tri4	tri1	tri2	tri3	tri4	tri1	tri2	tri3	tri4	tri1	tri2	tri3	tri4
Elaboration de l'état des lieux et du diagnostic - Etude HMUC															
Phase 1	S'approprier le territoire - Mobiliser les usagers		■	■											
Phase 2	Actualiser l'état des lieux des volets HMUC			■	■	■		■							←
Phase 3	Croiser les 4 volets HMUC									■					
Phase 4	Constituer une analyse socio-économique de l'utilisation de l'eau							■	■	■		■	■	■	←
Phase 5	Définir les débits objectifs d'étiage, proposer des scénarios de volumes prélevables, étudier les conditions de prélèvements hivernaux										■	■			
Co-construction du programme d'actions - PTGE															
Phase 6	Co-construire le programme d'actions														■

CE QUI A ETE FAIT

✓ **PHASE 1 - Une concertation des acteurs, un état des lieux initial et un découpage du territoire en Unités Hydrologiques cohérentes**

✓ **PHASE 2 - L'analyse des 3 premiers volets**

⇒ Volet U-sages

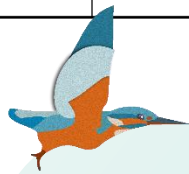
- Localisation et quantification des **prélèvements** d'eau superficielle et souterraine, et des **rejets** dans les cours d'eau, liés aux activités humaines (domestiques, agricoles, industrielles...)

⇒ Volet H-hydrologie

- Analyse des variations mensuelles, annuelles et pluriannuelles des **quantités d'eau s'écoulant dans les différents ruisseaux et dans les nappes d'eau souterraine**,
- Calcul des **débits sans les influences** liées aux usages humains (prélèvements, rejets...)
- Analyse de **l'influence des plans d'eau** artificiels

⇒ Volet C-limat

- Quantification des **effets prévisibles du changement climatique** sur la ressource en eau, sur les usages humains de l'eau, sur les besoins du milieu aquatique



CE QUI EST EN COURS



❖ PHASE 2 – L'analyse du 4^{ème} volet

⇒ Volet M-ieux

- Mesures de terrain en moyennes et basses eaux afin de **déterminer les débits écologiques nécessaires pour la vie aquatique**, par saison pour chaque cours d'eau en fonction de son environnement

❖ PHASE 4 – L'analyse socio-économique

- Analyse recommandée dans le cadre d'un PTGE **pour construire le programme d'actions**, comparer différents projets de territoire, ainsi que **les avantages et inconvénients socio-économiques de chaque action**.

EN COMPLEMENT DE L'ETUDE HMUC : UNE DEMARCHE D'APPROPRIATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE

I / La participation citoyenne

- Mise en place d'un outil web participatif – mars 2024
- Création d'une enquête en ligne – avril et mai 2024
- Organisation d'une conférence-débat « L'Eau en commun » - 18 juin 2024
- Création d'un panel citoyen qui rejoint la gouvernance – septembre 2024

II / L'adhésion des acteurs du territoire à la démarche

- Organisation d'une fresque de l'eau – 11 avril 2024
- Visite de sites démonstratifs « Solutions Fondées sur la Nature » au Groupe d'acteurs élargi – Fin 2024 / début 2025
- Evènement de lancement Inter-SAGE « Grand Lieu / Baie de Bourgneuf / Estuaire de la Loire » - Novembre 2024
- Mobilisation des acteurs agricoles, dans une représentation diversifiée, à travers l'analyse socio-économique
- Restitution du diagnostic économique à l'ensemble du Groupe d'acteurs élargi – juin ou septembre 2024
- Implication des acteurs de la formation agricole et de jeunes apprenants

Prochaines réunions de la gouvernance :

Commission thématique (Cotech) :

Mai / Juin – résultats volet M + méthode analyse socio-économique

Groupe d'acteurs élargi :

Juin – volet M / résultats

Groupe d'acteurs élargi / acteurs agricoles :

Juin – Restitution du diagnostic socio-économique

Groupe d'acteurs élargi :

Septembre – Synthèse HMUC + présentation de l'analyse socio-économique (méthode et diagnostic)

COPIL (Commission locale de l'eau) :

Octobre 2024 – Validation synthèse HMUC / fin de la phase 2

A noter – Grand public :

18 juin 2024 : Conférence débat

« L'eau en commun,

Le projet de territoire de Grand Lieu »

Création du panel citoyen



Des questions sur le projet ?
Intéressé par la démarche, pour y
contribuer ?

⇒ **Vous pouvez nous contacter :**
Syndicat Grand Lieu Estuaire
02 40 78 09 17
marie-estelle.bourgeon@sgle.fr

⇒ **Vous pouvez contribuer en ligne :**
<https://www.sgle.fr/un-processus-participatif/>

⇒ **Tous les rapports et les comptes rendus de
réunions sur le site internet**
www.sgle.fr